

## Panneau d'informations

Le 23 mars, un panneau d'informations a été installé à l'entrée de Sexey-les-Bois, à proximité du parking du cimetière.

Vous retrouverez les informations de la commune en temps réel comme sur celui présent à proximité des feux de la RD400 à Velaine-en-Haye.



## Projets du Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants travaille sur 3 dossiers pour une réalisation en 2022 :

- Nettoyage de printemps, le dimanche 22 mai de 9h à 12h,
- Un atelier « Gestes qui sauvent » pour les 6-11 ans le samedi 4 juin de 14h à 17h en partenariat avec le SDIS,
- La réalisation d'un skate-park.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ces dossiers.

## Mobilisation pour les Ukrainiens

Nous remercions les personnes qui se sont mobilisées pour apporter vêtements, couvertures, aliments, produits d'hygiène... L'ensemble a été emmené à la protection civile de Toul qui s'est chargée de l'acheminement en Ukraine.

Du côté du groupe scolaire, des dessins et banderoles ont été réalisés par les enfants pour l'arrivée éventuelle de leurs nouveaux camarades.



## Projet abri jeunes

Suite à la proposition d'un jeune habitant, la municipalité étudie la réalisation d'un abri jeunes à proximité du city stade. Nous attendons le retour des devis pour définir les modalités de réalisation des travaux. En effet, les adolescents de Bois-de-Haye aimeraient apporter leur aide dans la réalisation de ce chantier.

## Chenilles processionnaires

Avec le retour du printemps, le risque de voir à nouveau ces indésirables est bien réel. Il est à noter que les poils laissés sur les branches l'année passée sont également très urticants pour les humains mais aussi pour les animaux. Merci de signaler les endroits où vous pourriez voir les nids caractéristiques de la chenille processionnaire du chêne. La meilleure façon de lutter naturellement consiste à implanter des nichoirs pour les mésanges. Un seul individu peut en ingérer 500 dans une seule journée !

## Agenda

Dimanches 10 et 24 avril - Elections présidentielles

Mercredi 4 mai : Ecole des champions

Dimanche 15 mai - Marché de printemps à Sexey-les-Bois

Dimanche 15 mai - Marche annuelle de l'AVAM

Dimanche 22 mai : Nettoyage de printemps

Jeu 26 mai - Brocante à Velaine-en-Haye

Samedi 4 juin : Ateliers « Gestes qui sauvent »

Dimanches 12 et 19 juin - Elections législatives

Mercredi 13 juillet - Feux d'artifice

Le trimestriel d'avril 2022 se pare de vert pour vous présenter les aménagements réalisés et futurs sur le territoire de la commune. Ces aménagements s'inscrivent dans la volonté de la municipalité de respecter et valoriser l'environnement et les espaces verts.

Ces développements passent également par le respect et le civisme de chacun et par ces petits gestes du quotidien qui font qu'il fait bon vivre à Bois-de-Haye !

Bonne lecture à tous

## Des vivaces à volonté

Les vivaces limitent la pousse des adventices. C'est pourquoi 1300 plants vont être installés courant avril dans la butte le long du petit terrain de foot. Les agents du service espaces verts espèrent que leur travail va être respecté et qu'ils ne retrouveront pas les fleurs écrasées ou recouvertes de déjections canines.

En plus de ces plantations, certains massifs vont être regarnis, comme sur le parking de la maison des associations ou dans la rue du Relais.



## Aménagement des espaces verts de la Corvée

La commune déléguée de Sexey-les-Bois a vu naître un nouveau lotissement en 2017. Après demande des colotis, le conseil municipal de Bois-de-Haye a voté à l'unanimité la rétrocession des parties communes du lotissement : la voirie, l'éclairage public, les réseaux secs, les espaces verts et la noue.

Les espaces verts de ce lotissement sont composés de 15 massifs, représentant une surface totale de 300 m<sup>2</sup>, répartis tout au long des 285m de voirie. Apportant certes une touche esthétique, ils étaient néanmoins envahis d'herbes, sans compter le grand nombre de végétaux morts ou écrasés.

La gestion de ces massifs aurait été par la suite difficile car beaucoup trop chronophage. La décision a donc été de diminuer le nombre de massifs et de transformer certains carrés en pelouse pour garder une touche végétale. Les plantes encore saines ont été transplantées pour compléter les massifs existants sur les deux communes.

Vous pourrez observer le résultat de ce travail dès le printemps.

## Un coup de jeune à l'entrée du Hameau

L'entrée du Hameau de Grandchamp a été réaménagé avec la suppression du panneau en bois, devenu illisible, et de la pierre en granit. Celle-ci a été déplacée et transformée en banc, rue de la Poste.

A la place, 3 Albizias, arbres que l'on rencontre souvent dans le sud de la France, sont venus agrémenter la prairie. Il faudra bien sûr attendre leur développement pour en apprécier la floraison. La bâche qui recouvrait le massif et qui étouffait les rosiers a été enlevée au profit d'une multitude de vivaces qui viendront fleurir l'espace.

## La tonte à Sexey-les-Bois

Cette année les tondeuses et débroussailleuses du service technique prennent leur activité à Sexey. La tonte ne sera plus effectuée par l'ESAT de Liverdun. Le village s'inscrit aussi dans la démarche Ville Nature, c'est pourquoi un espace sera laissé en fauche tardive à côté du terrain de foot.



## Aspirateur à feuilles

Un aspirateur à feuilles vient d'être acheté par la commune. Il sera adapté à l'automne sur le camion-plateau et les feuilles ramassées seront compostées pour amender les massifs au printemps.

## Végétalisation des cimetières

Les cimetières, en France, sont liés à un contexte historique et culturel très fort et structurent de nombreuses communes qui se sont développées autour de l'église et de son cimetière accolé. Il y a eu une standardisation des conceptions, avec des pierres tombales et des allées de gravillons donnant un aspect exclusivement minéral et «propre».

Aujourd'hui deux facteurs amènent à envisager un changement :

- Les considérations environnementales, avec les obligations liées à la loi Labbé interdisant l'usage des produits phytosanitaires dans les cimetières en 2022, pour contribuer à une meilleure qualité environnementale et des eaux de ruissellement. La commune avait déjà anticipé cette date en supprimant l'usage de ces produits depuis trois années comme en témoigne l'obtention du label « Commune Nature » avec deux libellules lors de notre première participation.
- L'influence des pays anglo-saxons et du nord de l'Europe, avec l'idée de cimetière jardin ou parc. L'endroit devient un lieu de « vie » et de promenade, recherché pour son calme et son atmosphère propre au recueillement et à la méditation. La présence du végétal apporte une fonction supplémentaire sans nuire au respect de la mémoire.

Nous avons donc décidé de programmer la végétalisation des deux cimetières de la commune pour cette année. Les travaux seront exécutés par un paysagiste ayant déjà de nombreuses réalisations à son actif dans la région.

Ces travaux ont pour objectifs de réaliser une gestion écologique de l'entretien, de limiter le ruissellement des eaux de pluie, de réduire les îlots de chaleur... Il ne s'agit plus de voir l'herbe ou le végétal comme un élément « sale » mais comme un élément participant à la qualité des lieux et facilitant l'entretien par les employés communaux.



Les allées de circulation seront traitées différemment des espaces inter-tombes, grâce à des graminées à pousse lente. Il y a un équilibre à trouver entre le minéral et le végétal, avec des plantes qui doivent être résistantes au piétinement et à la sécheresse. Il n'est pas exclu non plus de laisser place à une conservation de fleurs spontanées. Les botanistes font état de stations de fleurs peu courantes présentes dans certains cimetières de campagne.

Au début, bien sûr, l'enherbement ne sera pas homogène et il faudra certainement 2 ou 3 ans pour que la réalisation prenne son cachet final et que les habitants comprennent la démarche et les enjeux. Il faudra aussi changer certaines habitudes qui risquent de prendre certains habitants au dépourvu. Par exemple, les jardinières devront être obligatoirement posées sur les concessions pour ne pas dégrader le sol végétalisé et faciliter le travail des employés communaux.

Il faudra cependant demeurer vigilant sur l'entretien afin de ne pas se faire déborder par le développement des espèces de friches qui à l'instar des chardons ou vergerettes donnent une banque de graines considérable qui pourrait contrarier les actions de sélection effectuées.

Il est bien entendu que les cimetières resteront accessibles pendant les travaux qui seront exécutés en fonction des conditions météorologiques que nous ne maîtrisons pas, soit au printemps soit à l'automne.

Il y aura donc un retour du vert et de la biodiversité qui était d'usage dans les vieux cimetières comme celui du Père-Lachaise à titre d'exemple. Le végétal apportera une douceur dans ces lieux symboles d'évènements douloureux et cette opération restera dans la continuité des actions menées précédemment dans le nouveau cimetière de Velaine-en-Haye, avec la haie arbustive et le semis de pelouse fleurie dans les zones d'extension.



## Campagne de reprise des signalétiques horizontales

Le pôle technique procède actuellement à la reprise des passages piétons et des différents tracés routiers avec de la résine. Ces reprises étaient jusque là réalisées avec de la peinture mais la durée dans le temps était limitée. Nous espérons que la résine sera plus résistante.

Nous vous remercions d'être vigilants à l'approche de ces chantiers !



## Effaroucheur église

Les employés du pôle technique ont joué les acrobates pour fixer un effaroucheur sur l'église de Velaine-en-Haye.

Les premiers résultats sont positifs avec une baisse du nombre de pigeons et donc une diminution des déjections le long des murs de l'édifice et sur le sol.

Affaire à suivre dans les semaines qui viennent.



## Enquête sur une extinction de l'éclairage public

L'enquête publique s'est terminée fin mars et vous avez été 192 habitants à avoir rapporté en mairie le coupon-réponse distribué dans le bulletin municipal de janvier.

Il ressort de ce sondage que 71% des habitants qui ont répondu sont pour une extinction selon les horaires qui avaient été annoncés. Les opposants sont au nombre de 25% et les 4% restants n'ont pas émis un avis tranché.

Certaines personnes ont donné des arguments montrant que la prise de conscience des dégâts environnementaux engendrés par la pollution lumineuse commence à faire son chemin dans les esprits. Il faut rappeler que la disparition dramatique de 75% des populations d'insectes, en l'espace de quelques années, est la conséquence de cette pollution lumineuse, qui se classe en deuxième cause derrière l'emploi des pesticides. Avec cette disparition, c'est toute la chaîne du monde sauvage qui est touchée.

D'autre part, les événements tragiques qui se déroulent en ce moment montrent que nous entrons dans un monde où l'énergie bon marché appartient au passé. Cette démarche permettra de réaliser de substantielles économies dans le budget communal.

## Déchets sauvages

Hélas, notre territoire n'est pas épargné par les déchets sauvages. Une grande quantité a été enlevée par les services techniques dans la forêt de Haye et le long du cimetière de Sexey-les-Bois. Déchets en tout genre : gravats, bouteilles plastiques, jeux d'enfants, matelas...



## Barrière groupe scolaire

Une barrière et des poteaux en bois sont venus remplacer les barrières temporaires à l'entrée du groupe scolaire. Ils ont été choisis en harmonisation avec les barrières déjà présentes du côté des P'tits Loups.

Nous en profitons pour vous rappeler de laisser disponible la place de parking pour personne en situation de handicap. En effet, nous observons régulièrement des personnes sans handicap garées sur cette place !



## Marché de printemps

Il aura lieu le dimanche 15 mai de 8h30 à 13h dans la cour de l'école de Sexey-les-Bois et réunira des vendeurs de fleurs, plantes, miel, bières artisanales, fromages de chèvre, confitures, volailles...

Venez nombreux !

## Biodiversité dans notre espace forestier

Nous mettons en place des zones de sénescence dans le cadre des mesures compensatoires environnementales liées à l'étude d'impact des travaux réalisés pour l'aménagement des parcelles dans la ZAE.

Le bureau d'étude IRIS Conseil commandé par la CC2T, en accord avec notre technicien ONF, nous propose des îlots neutralisés (4 ha) où il conviendrait de laisser durablement les peuplements afin de permettre le développement des espèces.

Nous avons ciblé deux parcelles dans la forêt de Sexey-les-Bois (n°1 et n°20) où l'exploitation forestière est très difficile à cause du relief accidenté.

Îlots de sénescence : Laisser les boisements vieillir, mourir et régénérer, et renoncer à l'exploitation des peuplements sur plusieurs dizaines d'années.